**Mail sous format CNV** :

« Bonjour mon adjudant-chef,

Il y a quelques jours, j’ai reçu un mail de la part de l’adjudant-chef Z…….. qui m’informé que « Suite à l’attentat du 3 octobre à la préfecture de police de Paris et à la décision du préfet de police, la mesure suivante sera appliquée pour le contingent VSC de novembre. Vous ne pourrez pas prendre de garde avant le retour des contrôles élémentaires (CE) que vous avez signé lors de la journée des entretiens. »

Je me permet de vous contacter, car je me sens un peu perdu et dans l’incompréhension à la suite de cette information. A mon niveau je vous envoie ce mail, afin de vous informer des derniers événements et également pour en savoir plus au vu de ces dernières nouvelles.

C’est pourquoi je vous sollicite, car nous avions convenu que l’une de mes gardes aurait lieu Samedi 7 Décembre. Et au vu de cette information j’aimerais si cela est possible, voir ma garde déplacé et non supprimé (que mon contingent reste le même si nous prenons du retard sur la prise des gardes au vu de cette information).

Je vous prie d’agréer mon adjudant-chef, l’expression de mes respectueuses salutations,

VSC Barry »

**Remarques** :

En ce qui concerne mon mail, j’ai essayé de transférer l’information d’un adjudant-chef à l’autre de façon un peu trop rapide sans prendre le temps d’utiliser chacune des phases et d’y mettre la situation en entier.

Je ne me suis pas adressé de façon formelle envers un de mes supérieurs hiérarchique et avec les formes requises, ce qui dans le cadre militaire peut être mal reçu ou incompris.